



Bulletin municipal

Édition 2023, n° 13

Varennnes

Le mot du Maire



Au nom du Conseil Municipal, je vous présente mes meilleurs vœux 2023, je vous souhaite une bonne santé (parce que c'est cela l'essentiel !).

Que cette année soit la plus douce possible et qu'elle vous permette de porter vos projets, personnels ou professionnels, sur les voies de la réussite.

J'ai une pensée également pour celles et ceux qui sont touchés par les épreuves de la vie, la maladie, la solitude. Je leur adresse, une pensée particulière.



Je forme le vœu que cette nouvelle année place en son cœur les valeurs qui doivent toujours nous animer collectivement, la solidarité, la fraternité et le partage.

A l'instar du repas des anciens, offert par la commune qui a réuni quarante personnes autour d'un buffet placé sous le signe de la bonne humeur et de la joie de se retrouver. Vingt-huit colis d'une valeur de 20 € ont été distribués aux Varennais de plus de 65 ans qui n'ont pas pu ou souhaité participer au repas. (14 de ces colis ont été remis aux Restos du cœur).

Comme nous nous y étions engagés, nous poursuivons la gestion de la commune au mieux de vos intérêts et ce, sans grever le budget qui nous est alloué.

Respecter les normes environnementales et se soucier de léguer à vos enfants la commune la plus écoresponsable possible sont deux impératifs qui nous guident dans la réalisation des projets communaux.

La gestion et l'entretien des chemins, talus, routes et espaces verts du cimetière répondent ainsi à ce besoin. Prendre en compte cette volonté, c'est aussi accepter que ce qui se faisait hier ne peut plus se faire aujourd'hui au risque de poursuivre la détérioration de notre belle planète. A cet égard, je remercie nos enseignantes de transmettre et d'insuffler aux nouvelles générations ce désir de préserver ce bien si précieux.

Suite à la création de deux terrains de pétanque, d'une aire de jeu pour les enfants, d'un parcours de santé et d'un espace de pique-nique, nous avons poursuivi l'aménagement et la transformation du jardin public. Une buvette et des toilettes sèches, une allée et une terrasse en pas japonais complètent désormais cet espace qui vous est dévolu.

Je remercie vivement les présidents des associations, leurs membres et tous les bénévoles qui créent des moments de convivialité et de partage. Je rends hommage à leur travail exemplaire de proximité, et leur souhaite à tous, une pleine réussite dans les projets qu'ils choisiront de mener. Vous contribuez au dynamisme de notre village.

J'en veux pour preuve les rencontres intergénérationnelles de Varennes générations, le Varennes Boudin Festival, grande et belle fête du village, organisée par le Comité des fêtes, le marché de Noël de l'école, la participation exceptionnelle aux commémorations des enfants et des parents de nos écoles à la grande satisfaction de l'UNC Mouzay-Varennes, le concours de boules sur invitation du Syndicat de chasse sur le terrain de Volley/Basket qu'il a désherbé pour l'occasion, une belle initiative citoyenne à renouveler...

C'est une somme de dévouements, d'énergie et de temps consacré aux autres qui sert l'intérêt général. Pour citer en la transformant quelque peu, vos associations illustrent parfaitement cette citation de John Fitzgerald Kennedy : « Ne vous demandez pas ce que la commune peut faire pour vous mais demander vous ce que vous pouvez faire pour elle. »

Merci enfin aux conseillers municipaux, au personnel municipal, tous très impliqués au quotidien dans le fonctionnement harmonieux et l'évolution de la Commune.

Encore tous mes meilleurs vœux à tous.

*Je veux garder le yeux ouverts
sur les souffrances, le malheur,
la cruauté du monde ; mais
aussi sur la lumière, sur la
beauté, sur tout ce qui nous
aide à nous dépasser, à mieux
vivre, à parier sur l'avenir.*

Andrée Chédid

Michel Dugrain

Vœux du Maire



Cette année, je n'organiserai pas de cérémonie officielle ni de discours public. En lieu et place, je propose une **matinée « portes ouvertes » à la mairie le samedi 28 janvier de 9h à 12h.**

Ce sera l'occasion de rencontrer le maire ou les conseillers présents et d'évoquer les sujets qui vous tiennent à cœur.

Un léger buffet froid agrémentera les entrevues en toute simplicité.

SOMMAIRE



BALAYAGE ET NETTOYAGE

Il revient à chacun de balayer et nettoyer le trottoir et le caniveau devant chez lui dans toute sa largeur et sur toute sa longueur ; que ce soit devant un terrain bâti ou non bâti.

Ainsi, il est à la charge de chacun d'enlever les feuilles mortes, la neige, les petites pierres ou les déchets, d'arracher les herbes, de limiter la pousse des plantes grimpantes qui dépassent du mur. La réalisation de ces travaux incombe à chacun, propriétaire ou locataire, au droit de la propriété.

Dans ce numéro :

Le mot du Maire 2-3

Notre population 4

La Vie Citoyenne

Recensement 2023 5

Informations sur les 6-7

Gens du voyage

La JDC - Le Conciliateur 8

La Vie Communale

Travaux 2022 9

2022, en chiffres 10

Se souvenir

Commémorations 11

De Cimetière... en Mémoire
Épisode 8 12-13

La Vie Scolaire

L'école de Varennes 14-16

Le SIS 17

La Vie Associative

Varennes Générations 18-19

Le Comité des Fêtes 20

L'APE des 5 Villages 21

Le Syndicat de Chasse 21

SérénitéÉnergie 22

Environnement & Biodiversité

Dans l'eau de la Clair Fontaine 23

« aux herbes citoyens » 23

Renseignements utiles 24

Bulletin Municipal

Varennes

n° 13 - Janvier 2023

Directeur de publication
Michel DUGRAIN

Comité de rédaction
Conseillers municipaux

Maquette - Photos
Mairie de Varennes

Impression
Imagidée - Loches

Merci à tous,

Notre population

Naissance

Simon GIRARD
né le 4 juin 2022



Mariages

Clémentine RAMEL et Médéric HENNEBICK
le 11 juin 2022

Julie LAUGERY et Cyrille RICHARD
le 11 juillet 2022

Marie-Christine MOUSSION et Raphaël RIBREAU
le 5 novembre 2022



Décès

Jean-Marie DALLAY
décédé le 1er mai 2022

Andrée SAUTONIE née CARADEAU
décédée le 19 mai 2022



La commune compte

242 habitants au 1er janvier 2023.

Bienvenue à toutes et à tous !



Recensement
de la population **2023**

Rendez-vous page 5 !

La vie citoyenne



Recensement de la population 2023



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

Informations



Installations des Gens du voyage sur la commune

Beaucoup d'entre vous ont pu noter une recrudescence des installations illicites des Citoyens Français Itinérant (CFI, nouveau nom donné aux gens du voyage) sur la parcelle communale B 866, qui jouxte le Silo AGRIAL dans le bourg de la commune.

Cette parcelle ou celle jouxtant la station d'épuration ne sont pourtant pas adaptées à l'accueil des Gens du voyage (absence de sanitaires avec la présence notamment de déjections à proximité des lieux et présence de nombreux déchets, malgré un ramassage des ordures ménagères organisé par la CCLST, ce qui pose un évident souci de salubrité publique)

Ces parcelles ne sont pas dotées d'un accès à l'eau et à l'électricité ; il s'agit alors de branchements illicites effectués sur la borne incendie ou sur les canalisations communales et sur les coffrets et pylônes électriques publics. Il est à souligner qu'un réel danger de mort advient et que ces branchements présentent un risque d'incendie et/ou explosion.

A ceci s'ajoute la dangerosité pour les enfants qui jouent à proximité d'une route départementale à forte influence et connaît le passage de nombreux camions et tracteurs.

Mais alors, que fait le Conseil municipal pour régler cette situation ?

La commune de Varennes a pris un arrêté interdisant le stationnement des Gens du voyage sur l'ensemble de son territoire en dehors de l'aire d'accueil située « Bois de l'Hérault » prévue à cet effet ; en règle avec le schéma départemental d'accueil des Gens du voyage.

Cet arrêté permanent interdisant tout stationnement en dehors des zones aménagées a été complété par la suite d'un arrêté municipal permanent portant réglementation du stationnement abusif de plus de 48 heures sur le domaine public et ses dépendances.

Les dispositions ci-dessus nous permettaient jusqu'en septembre 2022 de demander et d'obtenir de la part de la préfecture un arrêté de mise en demeure d'expulsion. Or depuis l'ordonnance du 17 août dernier, le Tribunal Administratif a annulé un arrêté de mise en demeure au motif que les troubles à l'ordre public n'étaient pas avérés et détaillés. Le tribunal administratif ne considère pas les branchements illicites et les dépôts d'ordures ménagères comme des troubles à l'ordre public.

De plus, lorsque la commune indique que la présence des gens du voyage génère des tensions avec le voisinage, la préfecture considère désormais que cette « simple allégation » ne pourra être retenue par le tribunal pour caractériser les troubles à l'ordre public.

La préfecture d'Indre et Loire demande donc dorénavant à chaque demande de détailler les troubles et nuisances occasionnés par les installations (autres que les branchements et problèmes sanitaires) et de lui transmettre toutes pièces permettant de les étayer (photographies, dépôt de plainte ou de main-courante, témoignages...)

Une solution miracle ?

Il est certain que si une telle solution existait, elle serait déjà appliquée ici, comme dans toutes les autres communes de la CCLST et de la France entière.

Pourquoi en chercher une d'ailleurs puisqu'il suffirait d'appliquer les lois qui régissent notre société depuis des lustres. Au risque de répéter des propos que j'ai déjà tenus par ailleurs dans nos bulletins municipaux entre autres, je tiens à rappeler : « **Aux beaux principes inaliénables qui régissent notre République sont opposables, les obligations non facultatives qu'ils imposent et le respect de la loi en fait partie.** »

A savoir : Les citoyens doivent respecter les lois afin de vivre ensemble dans une société organisée. C'est l'assurance que la liberté, les droits et la sécurité soient garantis pour tous. La loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Le non-respect des lois constitue toujours une faute qui peut valoir de lourdes sanctions pénales. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. La loi étant l'expression de la volonté générale, tout citoyen doit la respecter et nul n'est censé l'ignorer. La force publique est chargée d'en assurer l'application.

Ainsi tout habitant de la commune qu'il soit de passage ou pas, est tenu de remplir toutes les obligations attachées à la qualité de citoyen français : l'obligation de respecter les lois, de participer aux dépenses collectives en fonction de ses ressources, etc...

J'aime à penser que nos institutions et nos politiques profiteront de cette nouvelle année pour prendre sérieusement en compte les appels à l'aide de nos communes. Je souhaite qu'ils trouvent et proposent des solutions efficaces et pérennes pour que chacun dans le respect de ses droits, puisse vivre en bonne harmonie dans notre village.

Michel Dugrain

La vie citoyenne

La JDC

Journée Défense et Citoyenneté



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT
SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Tous les jeunes français, filles et garçons, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Rendez-vous en Mairie muni d'une pièce d'identité, du Livret de famille et d'un justificatif de domicile

Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ)

Contact : csnj-angers.contact.fct@intradef.gouv.fr

☎ 09 70 84 51 51

(Serveur vocal - appel non surtaxé)



L'appli majdc.fr, c'est par ici



Le Conciliateur de Justice



✚ La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits qui permet de trancher rapidement, à l'amiable, un différend civil entre deux personnes, physiques ou morales.

Le Conciliateur de Justice : (Cf. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736>)



Christian GAMBARI, affecté sur le ressort de LIGUEIL reçoit si nécessaire en mairie et sur rendez-vous, la saisine 'à distance' (téléphone, SMS, email) étant privilégiée.

➤ Vous pouvez le joindre par email : christian.gambari@conciliateurdejustice.fr ou en le contactant au 06 26 34 40 61.

Patois Tourangeau

Qu'est-ce que ?



Réponses aux questions page 11 du
B.M. n° 12 janvier 2022 :

une VEILLOCHE : une petite meule de foin

COTILLER : remuer la queue (pour un chien)

un GALVAUDEUX DE BATTEUSE : un bon à rien

BAVASSER : parler pour ne rien dire

une BIAUDE : une blouse

une ARSOUILLE : un débauché

Épicerie ambulante

Hervé Marchand stationne les **mercredis**
des semaines impaires, de 10h à 11h,
place de la Mairie



Un vent de modernité souffle sur Varennes

Cette année 2022, le jardin public a encore évolué...

Après les espaces de stationnement et les plantations en 2017, après l'aire de jeux, l'espace parcours de santé et espace loisirs (pétanques, volley, ping-pong, pique-nique) en 2018, les allées en pas japonais en 2020, l'ancien vestiaire a été désamianté puis démonté.

Remplacé par un container buvette et des toilettes sèches, une allée et une terrasse en pas japonais sont venus compléter l'aménagement afin rendre le sol stable, accessible aux personnes à mobilité réduite et praticable par temps de pluie.



Ces deux nouvelles structures s'inscrivent dans une démarche éco responsable puisqu'aucune consommation d'eau ni d'énergie ne sont nécessaires pour le fonctionnement des toilettes

(voir illustration ci-contre).



Toilettes sèches

Le fonctionnement est très simple : les énergies éolienne et thermique créent un flux d'air via une cheminée et déshydratent les besoins recueillis dans la fosse. Pour l'utilisateur, c'est un fonctionnement comme d'habitude sans ajout de sciure. Pour la commune, c'est un curage de fosse tous les deux ans.

Buvette

Elle est complètement mobile et peut-être modifiée en fonction de futurs besoins ou projets. L'objectif était de mettre en œuvre une solution simple, écologique, avec des coûts maîtrisés et une esthétique moderne. La solution d'un aménagement de container s'est vite imposée. Nous avons confié sa création à la société Mycontainer basée à Esves-sur-Indre qui a modifié un container ayant fait un premier voyage par bateau. Celui-ci a été adapté en réalisant des ouvertures, en le rendant fonctionnel et bardé de bois, pour son intégration dans le paysage.

Notre projet est soutenu par des subventions de la **Préfecture d'Indre-et-Loire via la DETR** (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour un montant de 20 968,10 €, du **Conseil Départemental d'Indre-et-Loire en leur Fond Départemental de Solidarité Rurale** (FDSR) pour 17 029,00 € et un emprunt de 12 700 € contracté sur 10 ans afin de compléter le financement sans alourdir le budget annuel.

L'aménagement de l'espace Jardin public sera poursuivi cette année 2023 avec des plantations, l'implantation de trois nouvelles tables de pique-nique, l'installation de poubelles de tri sélectif et **la restauration du lavoir qui fêtera cette année ses 100 ans !**

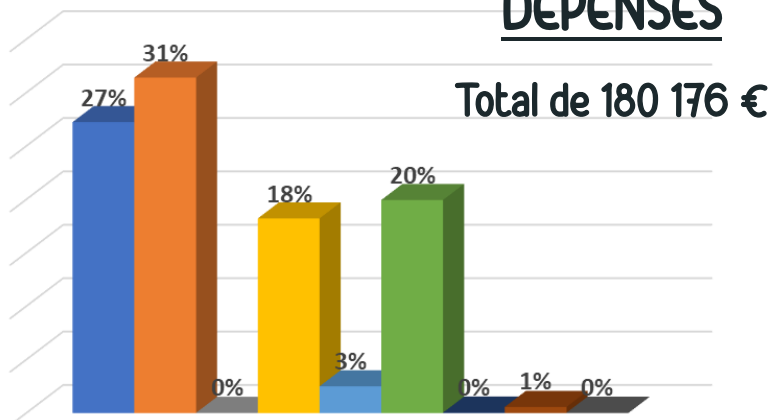
Comptant sur la participation des villageois pour investir ces nouveaux espaces, nous espérons ainsi répondre à un réel besoin de rencontres et de convivialité.

Stéphanie SAINTAGNE, 2^{de} Adjointe

2022. en chiffres

Fonctionnement

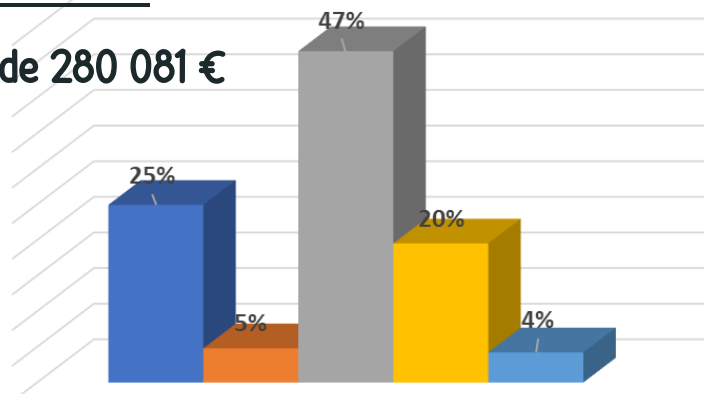
DÉPENSES



27 %	Charges à caractère général	61 912 €
32 %	Charges de personnel et frais	71 396 €
20 %	Autres charges de gestion courante	45 346 €
0 %	Charge financière	90 €
0 %	Atténuation de charges et secours	132 €
1 %	Dotations aux provisions	1 300 €
18 %	Virement section investissement	41 416 €
3 %	Dépenses imprévues	5 685 €

RECETTES

Total de 280 081 €

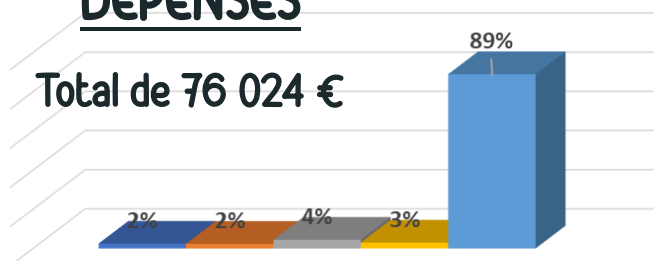


25 %	Résultat reporté	67 169 €
5 %	Produit des services	12 925 €
47 %	Impôts et taxes	133 841 €
20 %	Dotations	54 548 €
4 %	Autres produits	11 395 €

Investissement

DÉPENSES

Total de 76 024 €



2 %	Logiciel métier	1 399 €
2 %	Remboursement emprunt	1 955 €
3 %	Solde exécution	2 028 €
4 %	Dépenses imprévues	3 628 €
89 %	Dépenses d'équipement	72 670 €
	180 - Reliure des actes	227 €
	184 - Jardin public	70 443 €
	185 - Clôture	600 €

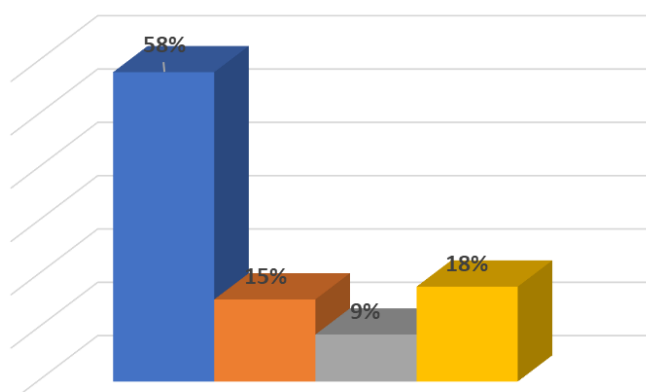
Hors restes à réaliser en 2023

RECETTES

Total de 47 074 €

58 %	Virement section investissement	41 416 €
15 %	Dotations et fonds divers	11 055 €
9 %	Subventions d'équipement	23 319 €
18 %	Emprunt	12 700 €

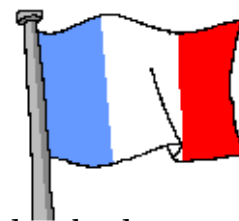
Hors restes à percevoir en 2023



Commémorations

U.N.C. Mouzay-Varennnes

8 mai 2022



Les Commémorations de cette année ont pu avoir lieu dans les deux communes avec la présence des Maires de Mouzay et Varennnes.

La plus récente a eu lieu ce 11 novembre :

Varennnes : présence des drapeaux, dépôt de gerbes et de bouquets, appel aux Morts, allocution du Maire ; défilé jusqu'à la plaque « André Renard » au jardin public, dépôt d'un bouquet et recueillement ; à l'école recueillement devant la plaque « Roger Petitbon », ancien instituteur de Varennnes.

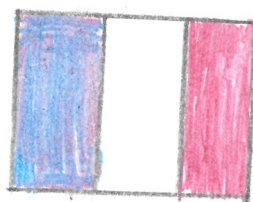
Les personnes présentes, visiblement émues, ont écouté les élèves et leur maîtresse lire des lettres de « poilus ». Après avoir remercié les enfants, les porte-drapeaux et l'assemblée, le maire de Varennnes les a conviés au vin d'honneur offert par la municipalité.

Mouzay : levée des couleurs Place de la Mairie, défilé au Cimetière, dépôt de gerbes et de bouquets, allocution, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Merci à tous pour votre présence et une pensée particulière pour le décès de notre camarade Claude Avril, fidèle porte-drapeau depuis de nombreuses années.

*Daniel Vangheluwe,
président de la section des anciens combattants
UNC Mouzay-Varennnes.*

11 novembre 2022



& Repas des Aînés Varennnais



Les enfants de l'école et la municipalité de Varennnes vous souhaitent un bon appétit !

Bon Appétit!

Le souvenir de Cimetière...

@ Épisode n° 8

Après un printemps et un été particulièrement secs où le gazon a souffert, mais qui nous a permis d'éradiquer l'essentiel des plantes et arbustes invasifs à système racinaire profond, manuellement, nous venons de procéder, après apport de terreau de compostage, à un nouvel engazonnement qui devrait s'avérer efficace et permettre l'entretien plus rapide des allées principales et secondaires.

A ce titre, les 6 allées principales, devant les tombes doivent être libres de tout pots de fleurs, plantes en terre ou arbustes, et ce afin de faciliter le travail du cantonnier. Nous rappelons que cet espace ne fait pas partie de la concession octroyée mais du domaine communal.

Par contre, les espaces inter-tombes font bien partie de ladite concession et doivent être entretenus par vos soins.

Merci pour votre compréhension et votre implication dans l'embellissement de notre cimetière.

*Julien DIACRE et
Jean-Claude DECHARNIA*



www.delcampe.net

vevette49

Après « Varennes à la Belle Époque »

(voir BM n° 11 de 2022) et ces 380 habitants (dont plus de 2/3 dans les hameaux),

Varennes en 1940

ce ne sont plus que 320 habitants (et presque la moitié dans le bourg) et de nouveaux bâtiments publics.

Un superbe plan à l'échelle 1/500ème dressé le 15 juillet 1944 vous restitue ces modifications et l'intégralité du Bourg en ces années-là.

Des cartes postales couleur sépia l'accompagnent et permettent ainsi de revisiter le Bourg de Varennes.

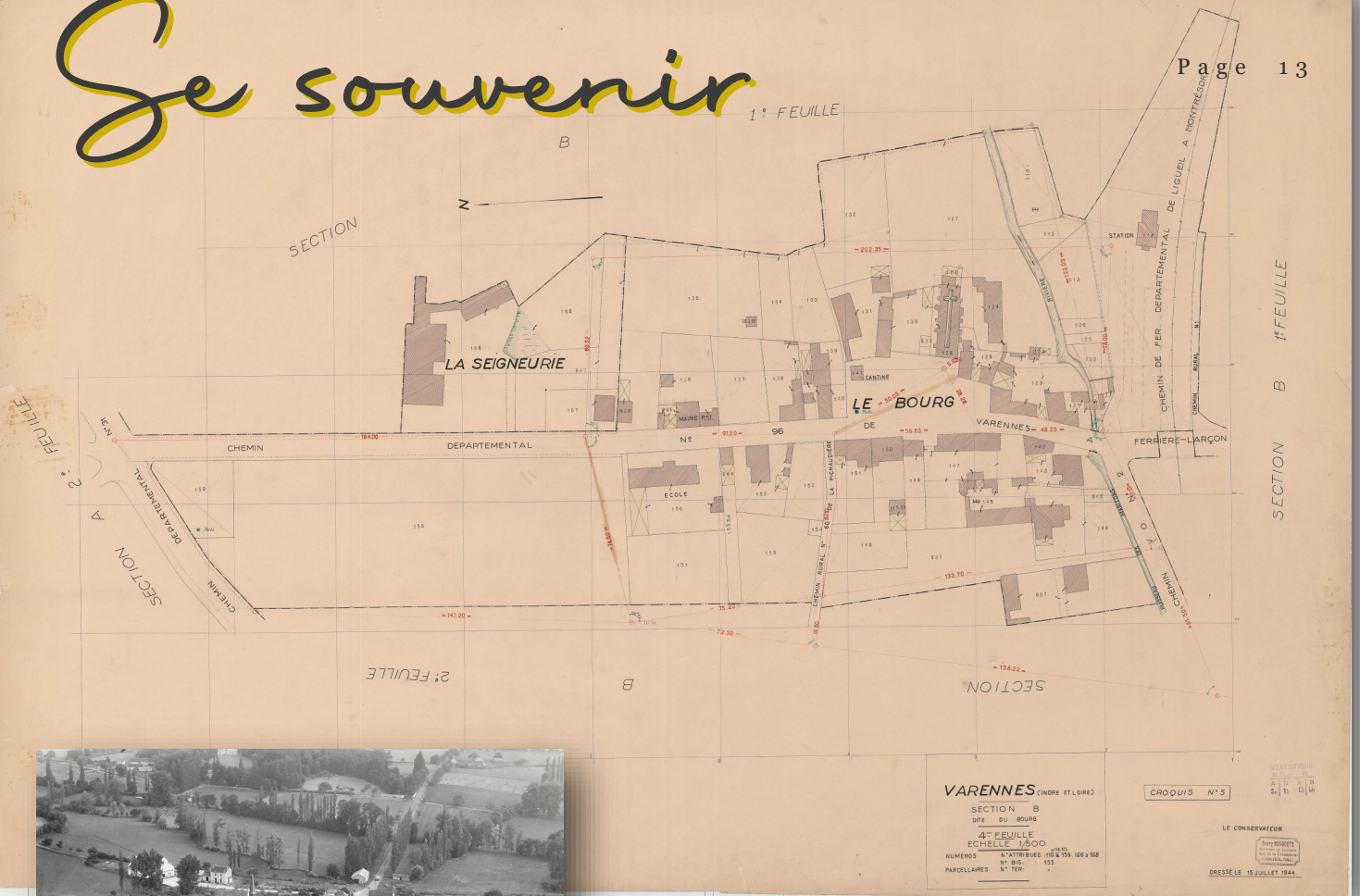
Bon voyage dans le temps !



www.delcampe.net

peche

Le souvenir



VARENNES (INDRE-ET-LOIRE)
SECTION B
DITE DU BOURG
4^e FEUILLE
ECHELLE 1:400
NUMEROS N° ATTRIBUES 102 103 104 105
PARCELAIRES N° 101 102 103 104 105
DRESSE LE 15 JUILLET 1844



(Photos : Archives Départementales d'Indre-et-Loire, delcamp.net et collections privées)

...en Mémoire !

Merci à Marie-Christine et à Miguel pour leur précieux concours



La fin d'année se profile pour les enfants de l'école de Varennes, le Noël s'annonce festif même s'il y a beaucoup d'inquiétudes plus ou moins importantes dans le monde ; au moment où j'écris ces lignes, la France attend la finale de football et les Ukrainiens un peu de chaleur et de compassion...



Les enfants, eux, s'inquiètent pour les animaux, y aura-t-il encore des tortues, des grands mammifères lorsqu'ils seront à notre âge ?

Ils nous interpellent et nous ne savons que répondre ...

Est-ce vraiment trop tard pour espérer un réel sursaut pour garder la beauté de la nature que nous aimons tant à la campagne ?

Alors, je leur dis de faire des petites choses à leur échelle : planter des fleurs mellifères pour les abeilles, nourrir les oiseaux l'hiver avec des petites boules de graisse ou des graines (restes de riz ou quinoa et céréales uniquement cuits, ça marche aussi, mieux que les miettes de pain...), mettre de l'eau près de la forêt pour l'été prochain.

Nos petits Colibris ont besoin d'espoir et de croire que nous adultes, nous ne laisserons pas non plus tomber ceux qui souffrent, ceux qui essaient de vivre en paix dans leur environnement, car nous faisons partie d'un tout : hommes, nature et animaux et ils ne veulent plus que nous l'ignorions...

Karine Dugrain, Directrice de l'école de Varennes



A la manière du « Plat pays »
notre village de Varennes
Décembre 2022



Avec le chant des oiseaux
Et la chasse qu'on entend de loin,
Et la pluie tombante ...
Avec la circulation qui revient de vacances
Et les chemins de fleurs
Avec les beaux arbres et les fruits
Le village où j'ai vécu

Avec l'église qui sonne à midi !
Où les arbres perdent leurs feuilles
Le champ de blé qui est semé
Le vent du Nord-ouest écoutez le crier
Le village où j'ai vécu

Avec le vent qui emporte le cours d'eau
Où les arbres sont en bourgeons
Les Herbes basses où jouent les enfants
Le village où j'ai vécu

Et les feuilles sur les arbres
Et les champs de blés
Et le silo qui travaille
Et la circulation qui reprend
Et les vacances qui arrivent
Le village où j'ai vécu

Timothée Chaumont



En Indre et Loire

Avec Tours qui domine la région
 Et des jardins fleuris qui sentent si bons
 Et de très belles écoles
 Avec une bonne maîtresse
 Qui nous apprend beaucoup de choses
 Et qui nous aide à bien grandir
 Et une mère qui cuisine
 Qui cuisine de bons repas...
 Cette vie qui m'a aidée à grandir
 En Indre et Loire où j'ai grandi

Quand il n'y a pas d'école je vais me rafraîchir
 Avec cette rivière à Beauvoisin ça fait du bien !
 Et la cascade me berce
 Avec cette chaleur vraiment insupportable ...
 Et les plongeurs que nous faisons c'est super !!
 Et avec des poissons à pêcher
 Avec la famille tout est mieux
 Cette rivière qui m'a aidée à m'amuser
 En Indre et Loire où j'ai grandi

Lison Fallot
 Décembre 2022

La litanie de la savane

Saint Simon
 Ne tuez pas les lions !

Saint Nathan
 Faites attention aux serpents !

Saint Albert
 Que courent vite les panthères !

Saint Hermann
 Sauvez vite les éléphants !

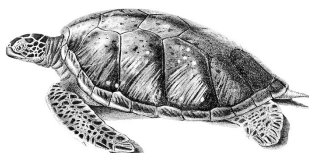
Saint Olaf
 Que grandissent les girafes !

Saint Liam
 Ne prenez pas la peau des hippopotames !

Saint Gabriel
 Éloignez le ciel !

Sainte Camille
 Laissez les gorilles!

Saint Anatole
 Ne faites plus trembler le sol !



Awen VERSHELST
 Vendredi 14 Octobre 2022

La litanie magnifique

Sainte Angélique,
 Faites que mon stylo soit magique !

Sainte Karine,
 Faites changer les murs en farine.

Saint Amalfait,
 Ah ! que nos livres de conjugaison soient bien faits !

Saint Olivier,
 Améliorez la cantine en atelier.

Sainte Sophie,
 Allongez les géographies !

Saint Nicodème,
 Résolvez dans la rue les problèmes.

Sainte Lise,
 Faites que les enfants lisent.

Saint Gaston,
 Que soient tondues les gazons.

Sainte Claire,
 Faites que la pièce soit la plus claire.



Noémie Lassechere
 Vendredi 7 octobre 2022

La Recette

ROSES DES SABLES

Vous n'étiez pas là au marché de Noël, voici une recette gourmande de roses des sables ...

Un délice !

Maitresse Marlène classe des CE1 et CE2

Ingrédients

200 grs de chocolat pâtissier

100 grs de sucre glace

100 grs de beurre doux

140 grs de céréales

(« corn flakes » pétales de maïs)

Les étapes

Casser le chocolat en morceaux

Faire fondre le chocolat dans un fond d'eau
(micro-ondes ou casserole)

Verser le sucre glace dans le chocolat

Couper le beurre en morceaux

Faire fondre le beurre

Mettre le beurre dans le mélange

Mélanger avec une spatule

Ajouter les céréales et mélanger.

Prendre une cuillère à soupe pour
faire une rose des sables,
Mettre au frigo pendant 2 h...

et régalez
vous !



Un délice, n'est-ce pas ?

Patois Tourangeau

Qu'est-ce que ?

Répond aux questions suivante :

Un PEINELLIER :

La MÉTIVE :

Un BARDOU :

BOURDER :

Un COUTON :

Une GUERUAZELLE :



La vie scolaire

L'année 2022 au Syndicat Scolaire

Bureau

Le Syndicat Intercommunal Scolaire a pour missions de gérer et administrer les temps périscolaires du Regroupement Pédagogique Intercommunal des 5 villages *Ciran, Esves-le-Moutier, Mouzay, Varennes et Vou*

Les représentants élus au bureau du SIS ont été renouvelés cette année :
présidente : **Stéphanie Landais** (Vou),
assistée de **Clémence Fouchet** (Vou)
1er vice-président : **Yannick Pinon** (Mouzay)
2ème vice-président : **Bernard Henry** (Vou)

Écoles

Les élèves sont accueillis dans deux écoles :

à Varennes, par deux enseignantes **Karine Dugrain** pour les CM1/CM2 et **Marlène Salomon** pour les CE1/CE2

à Mouzay, par deux enseignantes **Anaïs Alliot** pour les GS/CP et **Sylvie Giraud** pour les PS/MS. Deux ATSEM assistent les enseignantes de maternelle au cours de la journée scolaire, à Mouzay, **Carine Goffi** en PS/MS et **Elisa Lombard** en GS.

Transports

Un ramassage scolaire est assuré chaque matin et chaque soir entre les cinq communes du regroupement, en présence d'une accompagnatrice, **Elise Bourgery** ou **Carine Goffi**. Les horaires sont affichés aux arrêts de bus.

Garderie

Une animatrice, **Mélanie Gillot**, accueille les enfants à la garderie de Vou, dans l'ancienne école, le matin de 7h à 9h et le soir de 16h25 à 19h ☎ 07 84 02 01 23

Les repas sont préparés et servis par deux cantinières dans chaque école :

à Varennes, **Sylvie Falgoux** et **Sara Ruiz**, deux services sont assurées entre 11h50 et 13h20

à Mouzay, **Annick Beduit** et **Elise Bourgery**, le service est assuré entre 12h15 et 13h

Cantine

La mise en place de la **loi Egalim** se poursuit par l'introduction de plus de produits frais, locaux et bio, ce qui nécessite une importante réorganisation des circuits d'approvisionnement (recherche et sélection des producteurs, nombreuses commandes et livraisons). **Si vous êtes intéressés par ce projet et que vous pouvez apporter une aide, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du Syndicat Scolaire.**

La **tarification progressive** en fonction du quotient familial est inchangée. Ce dispositif tarifaire, soutenu par une subvention gouvernementale, est valable pour une durée maximale de 3 ans. Il est appliqué depuis le 1er janvier 2022 et sera valable jusqu'au 31 décembre 2024. Au-delà de ces 3 ans, le dispositif sera révisé et la tarification recalculée.

Pour bénéficier des services du RPI (transport scolaire, garderie, cantine) les élèves doivent être inscrits auprès du Syndicat Scolaire, ouvert les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h30, premier étage de la mairie de Mouzay, **tél 02 47 92 39 76, email sis.mouzay@orange.fr**
Le secrétariat est assuré par **Jeanine Julien**.



Le SIS

Varennes Générations

Tout ce qui crée du lien est Notre

Édito n° 11 - Hiver 2022/2023

Aux sources citoyens !!!



Aurait pu aussi s'intituler « Aux arbres citoyens » !!!

Après l'intergénérationnel, l'interassociatif et l'intercommunal,
une quatrième voie désormais : **l'environnemental**

Il ne s'agit pas là de faire « joli » mais de contribuer « à hauteur d'homme » et sur le terrain à la protection du milieu naturel et de la ressource en eau.

Ainsi, nos ballades de printemps et d'automne en forêts domaniales et communales nous confortent-elles dans cette démarche. La source, les sources et leur émissaire le plus souvent envasés, embroussaillés et non protégés méritent toute notre attention. Mares, étangs, espaces naturels sensibles tout comme les arbres, la faune et la flore aussi.

Avec

Varennes Générations

**VIVEZ et
FAITES VIVRE
VARENNES**

Adhésion : 20 €uros
(inchangée depuis 6 ans)

Contact : JC 06 30 02 81 57
ou 4 rue du Lavoir

Belle nouvelle année à toutes et à tous et au plaisir de se revoir lors de l'Assemblée Générale suivi du Repas de Printemps le samedi 25 mars 2023.

Fraternellement,
Le Président



Félicitations
au Château de
Saint Senoch
à Varennes,
qui a reçu une
belle
distinction !



Éphéméride

Printemps 2023



Samedi 25 mars 2023

Assemblée générale de Varennes Générations

10h Salle DVG École de Varennes

& Repas de Printemps

12h30 Saint Senoch ou Ferrière-Larçon

20 € (22 € non adhérents)



les Balades des jeudis de Printemps

Fleurs / Champignons

30 mars	➔	Étang de LE LOUROUX
13 avril	➔	Forêt Domaniale de LOCHES
27 avril	➔	Forêt Communale de PREUILLY-sur-CLAISE
11 mai	➔	Forêt Domaniale de LOCHES
25 mai	➔	Forêt Communale de PREUILLY-sur-CLAISE
8 juin	➔	Étang de LE LOUROUX
22 juin	➔	Forêt Domaniale de VERNEUIL-sur-INDRE



Départ 14h
(12h si pique-nique)

Co-voiturage

Rendez-vous

Place de l'ancienne gare
(devant le Silo)
à Varennes

Contact JC 06 30 02 81 57

Prévisions *

* Dates précises au fur et à mesure

2ème semestre 2023

Août	Repas d'été au Jardin public ou Lavoir de Varennes
Automne	Ballades d'Automne en forêts de Loches, Verneuil et Preuilly et Le Louroux du 20/09 au 20/11
Octobre	Sortie intergénérationnelle avec l'école Ferme pédagogique du Bourdel à Neuilly-le-B / Forêt communale Tours-Preuilly
Novembre	Spectacle Malraux à Joué-lès-Tours
Décembre	Marché de Noël avec l'école
Décembre	Repas de Noël le samedi 16 Le Saint Mandé à Ferrière-Larçon



Pour les **mordus(es) de Belote**

Tous les jeudis après-midi avec le Club de l'Amitié à Saint-Senoch
(contact : Henri 06 06 49 41 79 ou Maryse 06 83 11 07 92)

La vie associative

VARENNES

• COMITÉ DES FÊTES •



nous
recrutons!

Nous vous souhaitons
une bonne et heureuse
année 2023 !

N'hésitez pas à vous
faire connaître si vous souhaitez
nous rejoindre :
cdfvarences37@gmail.com



En image



La vie associative

Page 21



ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES
Regroupement Pédagogique
Ciran, Esves-le-Moutier, Mouzay
Varennes et Vou
Siège : Ecole de Varennes
37600 Varennes

L'APÉ des 5 Villages

Mouzay, Ciran, Vou, Esves-le-Moutier, Varennes



Nouveau bureau de l'APÉ :

Secrétaire adjointe : Mélanie BOURGUIGNON-GUERIN

Secrétaire : Karine LAHOREAU

Trésorière Adjointe : Jeanne ROUSSY-DUCHER

Trésorière : Mélodie HOGER

Vice-présidente : Caroline MAMOUR

Présidente : Virginie GRENOUILLAT

Contact : ape5villages@laposte.net

N'hésitez pas à nous
contacter et à venir nous
rencontrer lors de nos
prochaines réunions.

Le Syndicat de Chasse

Composition du syndicat

Président : Jean-Michel POITEVIN

Vice-président : Michel BIDAULT

Trésorier : Thierry BLOND

Secrétaire : Fabien BIDAULT

21 « Actionnaires » composent le Syndicat sur une superficie de 407 ha loués aux propriétaires, à hauteur de 7 € l'hectare.

La chasse est pratiquée les samedis (1 fois par mois) et dimanches, de la mi-septembre au 28 février. Toujours signalée par des panneaux sur les routes et chemins communaux, **la sécurité est la priorité du Syndicat.**

C'est aussi, 250 litres d'eau portés aux animaux en période de chaleurs.

C'est aussi, son **Concours de boules sur invitation.**

Beau succès pour cette édition 2022 sur un terrain remis en état par le Syndicat, laissé à l'abandon depuis. Qu'en sera-t-il pour 2023, prévu le 11 juin, comment faire sans terrain ?

Le Syndicat présente ses meilleurs vœux pour cette année 2023 à toutes et à tous,

Pour tous renseignements (piégeage, etc) s'adresser à **Jean-Michel POITEVIN au 06 32 42 20 39.**



Sérénité Énergie



Qu'est-ce que le Qi Gong ?

Le Qi Gong (prononcez « Tehikong ») est un art énergétique datant de plus de cinq mille ans et qui repose sur la médecine traditionnelle chinoise. Le terme signifie la « **maîtrise de l'énergie** » [Qi] « **travail [Gong] du souffle** ».

Il y a trois écoles de Qi gong :

Le **Qi Gong taoïste** repose sur la notion de longévité, il a pour principe de développer l'énergie vitale. Par des techniques de visualisation liées à la respiration, à la gestuelle et à la concentration.

Le **Qi Gong bouddhiste** s'appuie sur la pratique méditative et sur les arts martiaux (monastère de Shaolin).

Le **Qi Gong confucianiste**, lié à la pensée de Confucius : c'est la culture de l'esprit et de la force morale.

Le Qi Gong agit sur l'énergie qui circule dans tout le corps et en particulier dans les méridiens (canaux invisibles mais sensibles)

Autre principe chinois très important pour aborder cette discipline : **les Cinq Éléments (Wu Xing)**, cette dynamique du mouvement ou toutes choses interagissent entre elles, c'est un cycle...

Nous pratiquerons alors le Qi Gong en fonction du rythme des saisons et intersaisons afin d'harmoniser notre organisme avec l'univers et ses variations ...

Par exemple, en hiver, on travaillera des exercices doux pour renforcer l'énergie des reins, reprendre doucement des forces puis à l'intersaison des exercices pour préparer le nettoyage de printemps des émonctoires ...

Les bienfaits du Qi Gong :



Il renforce les muscles et maintient la souplesse générale du corps.

Améliore le sommeil, l'équilibre statique ainsi que la mémoire par la répétition des exercices simples et doux.

Le mieux est de pratiquer, dans des vêtements confortables ; on peut pratiquer jusqu'à un âge avancé sans crainte et même assis pour certains des gestes si la station debout pose problème ...

Les cours auront lieu dans la salle Daniel Van Gheluwe (accès parking de l'école)
tous les lundis et certains mercredis à partir du 14 novembre 2022 de 18h30 à 19h40
(en dehors des vacances scolaires et jours fériés)
les 2 premiers cours sont gratuits.

Contactez Karine (Association Sérénité Énergie)
au 06.42.07.64.54 ou laissez un sms.
Courriel : serenitenergie37@gmail.com

Environnement

Dans l'eau de la Claire Fontaine...

L'eau y est toujours aussi claire et l'atrazine plus que jamais présente (voir BM n° 12 de 2022)

Il y a donc lieu de poursuivre l'action engagée dès 2016 sur le bassin en amont de l'Estrigueil fort malmené depuis le remembrement des années 1975 / 1980 et la culture intensive du maïs dans les années qui ont suivi (pour mémoire, l'atrazine a été interdite d'emploi en France en 2003).

Cette action initiée dès 2015 par l'ancien Syndicat de l'Esves et reprise par la CCLST à partir de 2018, prévoyait un aménagement et une restructuration de la continuité écologique entre Le Moulin de la Chaussée et La Fontaine des Maritons, soit un linéaire d'environ 2 300 mètres (CR Réunion du 25/07/2018) pour 2019 / 2020.

Ce projet a d'abord été reporté (voir COPIL du 09/04/2019) puis abandonné (voir CR Commission Rivières du 03/12/2019), la réalisation du complexe hydraulique de Ligueil mobilisant la quasi-totalité des financements jusqu'en 2021.

Reste néanmoins l'engagement pris par Henri Frémont, le Vice-président d'alors, dans ces mêmes réunions.

Ainsi et afin que ledit projet « ne tombe pas à l'eau ! », nous le reproposez pour un contrat sur trois années :

- 2024 du Moulin de la Chaussée au Jardin public de Varennes
- 2025 de la prise d'eau de l'Étang à la Fontaines des ruines de St Senoch
- 2026 de la confluence à la Fontaine des Maritons

La suite au prochain numéro !

An IV



J-C DECHARNIA,
Délégué à la commission
« Rivières et ENS »
de la CCLST

aux Herbes citoyens OBJECTIF ZÉRO PHYTO



Mal herbe = herbe qui traite le mal

POURQUOI CESSER LE DÉSHERBAGE CHIMIQUE EN VILLE ?

La réglementation * interdit l'usage des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public depuis le 1^{er} janvier 2017. Pour les particuliers ce sera à compter du 1^{er} janvier 2019.

* Loi Labbé et loi de transition énergétique pour la croissance verte.



LE ZÉRO PHYTO, CELA FAIT SALE !

Changeons le regard sur les mauvaises herbes, qui sont synonymes de biodiversité dans nos villes ! Une nouvelle gestion des espaces apparaît où la priorité n'est plus de tout désherber mais de gérer un équilibre entre qualité de l'espace et biodiversité. C'est aussi protéger la santé de tous.

SI MA COMMUNE NE DÉSHERBE PLUS, NOUS ALLONS ÊTRE ENVAHIS PAR LES HERBES FOLLES ET LA VERMINE !

Oui, une certaine biodiversité pourrait apparaître. Cela demande aussi de maîtriser cette végétation, selon les lieux.



FAUT-IL SE REMETTRE À LA BINETTE ?

Les agents vont utiliser des outils et méthodes adaptés selon les secteurs (par exemple : la tonde, le paillage, le balayage...). Ils sont désormais formés pour cela.

Le trottoir est une zone imperméable favorable au transfert des pesticides vers l'eau via les fossés et les caniveaux. Par conséquent, l'utilisation des produits chimiques entraîne un surcoût du traitement de l'eau pour la rendre potable.



JE PAYE DES IMPÔTS, EST-CE QUE C'EST À MOI DE DÉSHERBER DEVANT CHEZ MOI ?

Oui vous payez des impôts mais le citoyen est aussi acteur de sa commune en fonction de ses capacités. Bien sûr, il ne doit pas utiliser de pesticides !

Les herbes folles permettent la végétalisation des villes, embellissent nos paysages et améliorent la qualité de vie !

Jardiniers amateurs, vous êtes aussi concernés !

Prêts à passer le cap au 1^{er} janvier 2019 ?



Mairie de Varennes

1 place de la Mairie 37600 VARENNES

☎ 02 47 59 04 32 mairie.de.varennes-37@wanadoo.fr

www.mairie-varennes37.fr

Le secrétariat de Mairie vous accueille,

Lundi et Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Mardi et vendredi de 8h à 12h

1er samedi du mois de 8h à 12h

Fermé le mercredi



Pour contacter le Maire

☎ 06 89 69 91 00

École de Varennes

13 Grande Rue Roger Petitbon

37600 VARENNES ☎ 02 47 59 48 27

Classes de CE1 / CE2 et de CM1 / CM2

Directrice : Karine DUGRAIN

ASSOCIATIONS

- | | | |
|------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| A.P.E. des 5 Villages | Présidente : Virginie GRENOUILLAT | ape5villages@laposte.net |
| Comité des Fêtes | Président : Julien JOUBERT | cdfvarennes37@gmail.com |
| SérénitéÉnergie | Contact : Karine DUGRAIN | serenitenergie37@gmail.com |
| Syndicat de Chasse | Président : Jean-Michel POITEVIN | 06 32 42 20 39 |
| Varennes Générations | Président : Jean-Claude DECHARNIA | 06 30 02 81 57 |

Gîtes

Moulin de la Chaussée

07 70 19 23 87

moulindelauchaussee@gmail.com

Assistante Maternelle

Claire CHAUMONT

6 rue de la Pichaudière

02 47 94 05 69 / 06 09 08 91 16



ARTISANS & COMMERÇANTS

- | | | |
|---|--|---|
| AGRIAL Coopérative agricole
1 imp de la Gare 02 47 91 13 63 | Élevage de chiens
2 La Rocherie 02 47 92 55 41 | NICOLAS SIGNALISATIONS
1 Les Ratelleries 02 47 92 38 39 |
| BIDAULT Michel Électricité Plomberie
1 Le Mazery 02 47 92 33 17 | Carrières MORIN
4 La Rocherie 02 47 92 76 01 | TOREAU Laurence Service animalier
2 place des Iris 06 80 33 43 39 |
| DELFORGES Taxis
02 47 91 57 07 | ALDEVAT SARL
1 imp. du Stade 02 47 94 90 34 | Château de St Senoch à Varennes
chateaudesaintsenoch.com |